

Délégation “Nouveaux médias, nouveaux réseaux numériques“

Éléments de synthèse Séances du 14 janvier et du 1^{er} février 2010

Animation : Pierre MONTEL



Cécile Thomas, Pierre Montel, Walter Bonomo

Séance du 14 janvier 2010

Cette rencontre de la Délégation était consacrée à l’audition de **Cécile THOMAS**, Directrice de l’association **Médiagraph**, membre du Conseil de développement.

Médiagraph est une association très active à Nantes depuis 1996, dont l’objet est :

- d’initier et former aux nouvelles technologies tous les publics qui en sont éloignés voire exclus
- de favoriser le rapprochement intergénérationnel, le partage et la transmission des connaissances
- de lutter contre les inégalités et les fractures liées à l’essor des technologies numériques

- de développer des outils de formation et d'expertise pour des usages visant à renforcer l'expression citoyenne.

Le diaporama complet de présentation de l'association est joint au compte rendu et disponible sur : "www.nantes-citoyennete.com"

Pour plus d'informations :

Association Médiagraph - 8 rue d'Auvours - 44000 Nantes - 02 40 12 19 12

contact@assomediagraph.fr - www.assomediagraph.fr

Les problématiques soulevées à l'occasion de cette séance

À l'occasion de cette audition, trois problématiques essentielles ont été soulevées :

- la question de l'intervention publique et de son niveau

Les codes et références d'une société numérique en émergence sont encore mal perçues par les instances publiques. Cette situation crée des incertitudes et des inégalités d'intervention. Jusqu'où l'intervention publique doit-elle aller et sur quelles initiatives ? Il y a une réflexion à conduire sur ce thème. Les collectivités publiques peuvent parfois financer des équipements (ordinateurs) sans réflexion sur l'utilisation qui en sera faite.

- la question de la formation à l'utilisation des nouvelles technologies

L'association Médiagraph joue un rôle à la fois de formation et d'éducation en fonction des publics reçus. Depuis 1996, elle a ainsi "formé", selon des modalités diverses, plus de 5000 personnes. Cette activité, très soutenue, met en évidence les fractures, sociales ou générationnelles, qui cloisonnent la société et témoigne d'une demande qui ne faiblit pas.

- la question du mode de financement des acteurs

Au-delà du soutien public, est posée la question de l'intervention privée. Le rôle éventuel des Fondations mérite une analyse de ce point de vue.

Séance du 1^{er} février 2010

Cette rencontre de la Délégation était consacrée à l'audition de **Walter BONOMO**, Chef de projet multimédia à l'Université de Nantes, Fondateur de TV Rezé (www.tvreze.fr) sur le thème :

**"Enjeux de l'émergence de nouveaux modèles d'information
et de partage des connaissances au sein des territoires"**

Le diaporama complet de l'intervention de Walter Bonomo est joint au compte rendu et disponible sur "www.nantes-citoyennete.com"

Les problématiques soulevées à l'occasion de cette séance

À l'occasion de cette audition, quatre problématiques essentielles ont été soulevées :

- **la question de l'internet citoyen**

Comment s'organise, se canalise et s'utilise à bon escient le foisonnement citoyen sur internet ? Il y a un enjeu démocratique immense pour lequel la réflexion est encore balbutiante. Comment la démocratie participative trouve-t-elle le bon terrain d'expression dans cet univers en expansion ?

- **la nécessité d'une réflexion collective sur la production et la circulation de l'information dans les territoires**

Les collectivités investissent beaucoup et parfois avec redondance dans des dispositifs d'information. Une réflexion est à conduire sur l'optimisation des moyens mis en œuvre au regard des potentialités offertes par les technologies de l'information.

- **le besoin de nouveaux modèles de partage des connaissances**

Les schémas traditionnels sont réinterrogés par toutes sortes d'initiatives qui n'émanent plus forcément des institutions mais qui se construisent par le biais de lieux de médiation, de coopération construits dans des logiques citoyennes.

- **l'évolution de l'action publique**

La multiplication des outils numériques oblige les collectivités à revisiter leurs compétences ou leurs actions.